

A&R TECHNOLOGIE

27 ter rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

L'an deux mille vingt-quatre et le douze juillet à treize heures, l'associé unique de la société A&R TECHNOLOGIE, SASU au capital de 100 Euros, s'est réunie au siège social de la société : 27 ter rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes en assemblée générale constitutive.

Etait présente :

M^{me} TALEB Rabia.

Ordre du jour :

- Approbation des statuts.
- Nomination du gérant.

M^{me} TALEB Rabia prend la présidence de l'assemblée. Les conditions du quorum étant réunies, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- Les statuts de la société.

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve les statuts créant la société et prend acte de la régularité des démarches administratives entreprises et à entreprendre.

Deuxième résolution

Après avoir délibéré, l'assemblée nomme :

- M^{me} TALEB Rabia, Née le 02 Septembre 1993 à SIDI BEL ABBES en Algérie, de nationalité : Algérienne, Demeurant : 27 ter rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes, comme Présidente, pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou du présent procès-verbal à fin d'effectuer toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heure.

M^{me} TALEB Rabia
Présidente, associée unique

Rabia Taleb